



1 rue Séraphin Buton
85180 Les Sables d'Olonne
Tél : 02.51.21.07.79
E-mail : saintpaul.chefkate@wanadoo.fr
Site école : <http://chateaudolonne-stpaul.fr>

Chers parents,

L'année scolaire 2021-2022 est terminée et nous devons à présent organiser la rentrée 2022.

A la rentrée de septembre, nous garderons la même structure : deux classes maternelles et quatre classes primaires.

Pour votre information, nous avons fait 26 nouvelles inscriptions en maternelle, aucune en élémentaire (volontairement car les classes sont bien remplies).

Les TPS (enfants nés en 2020) feront leur rentrée en septembre 2023 car les PS, MS et GS sont très nombreux.

La rentrée des classes est fixée le jeudi 1er septembre.
Les horaires sont inchangés : 8h45-12h/13h30-16h30.

Structure pédagogique :

PS-MS : Julie Carrillo

MS-GS : Justine Dubois

CP-CE1 : Tiphaïne Henriques

CE1-CE2 : Chantal Joulain

CE2-CM1 : Antoine Gautreau

CM2 : Catherine Paranque

Décharge (1/3 temps) : suppléant(e)
RA : Marielle Chaillou Chef d'Etablissement : Catherine Paranque

Vous recevez ce jour le dossier « Rentrée 2022 », vous y trouverez :

- le bulletin d'adhésion APEL 2022/2023
- le calendrier des factures 2022/2023
- le mandat de Prélèvement SEPA (à nous retourner si votre situation personnelle et/ou bancaire a changé) **à remplir pour les nouvelles familles, accompagné d'un RIB.**
- le prélèvement automatique (à nous retourner si votre situation personnelle et/ou bancaire a changé)
- le courrier de la Mutuelle Saint Christophe
- les listes de fournitures pour toutes les classes (de la petite section au CM2)
- le projet éducatif
- le règlement intérieur 2022/2023
- le calendrier scolaire 2022/2023
- le projet d'établissement : la Charte éducative de confiance

A la rentrée, je vous présenterai deux nouveautés :

- **le contrat de scolarisation.** Le contrat sera reconduit chaque année par tacite reconduction.

L'objectif du contrat de scolarisation est de définir :

les conditions dans lesquelles votre enfant sera scolarisé à l'école Saint Paul
les droits et les obligations réciproques de l'école et vous parents

- **le règlement financier**

A la rentrée de septembre, vous trouverez sur le site de l'école, <http://chateaudolonne-saintpaul.fr>, toutes nos informations et toutes les activités des enfants. Pensez à le consulter régulièrement.

Toute l'équipe enseignante et non enseignante vous remercie pour votre collaboration.

Dans une école privée catholique, la relation de confiance entre les familles et l'équipe éducative (personnel enseignant et personnel non enseignant) est le principe premier qui prévaut : les uns et les autres partagent la responsabilité de l'éducation des enfants.

A nouveau un grand merci à tous les parents bénévoles, à l'APEL et à l'OGEC, pour leur dynamisme.

Si vous souhaitez rejoindre les membres de l'APEL et de l'OGEC, contactez pour l'APEL, Mr Vittu (Président) au 06 87 00 59 35, pour l'OGEC, Mme Petit (Présidente) au 06 18 87 41 66

Je vous souhaite un bel été en famille.
Catherine Paranque